Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 022-212200570-20260527-2026_40-DE

Mairie de
Le Faouët
Ar Faved
22290

République Française **Département COTES D'ARMOR**

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 27 mai 2026

Nombre de membres :

En exercice :	11
Présent :	09
Nombre de suffrage :	11

Date d'affichage :

01/06/2026

Convocation envoyée par voie dématérialisée:

20/05/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Le Faouët s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Michel MAHE, maire.

Etaient présents : Michel MAHE, Thierry LE GONIDEC, Véronique CONAN, Sylvie LE VEY, Gwenaëlle PIERRE, Jérôme COLAS, Adrien UGUET, Aurélie PLANTE, Corentin LEBESLOURD

Absents excusés : Pierre GUEGUEN et Lucie MERCIER

Procurations: Pierre GUEGUEN à Thierry LE GONIDEC

Lucie MERCIER à Michel MAHE

A été nommé comme secrétaire de séance : Thierry LE GONIDEC

D2026_40 Devis éparage et banquetage

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation des membres du Conseil Municipal pour valider les travaux d'élagage des talus sur les routes communales.

Nous avons reçu deux devis :

- LE GOFF Jean-Yves : 2550€ HT soit 3060 € TTC
- ETA KERIBOT : 2700 HT soit 324 0€ TTC

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, valide les travaux de débroussaillage des talus auprès LE GOFF Jean-Yves.

Fait et délibéré à Le Faouët
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,
Michel MAHE

MAIRIE de LE FAOUET (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétaire de séance
Thierry LE GONIDEC

MAIRIE de LE FAOUET (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE